

<http://snetap-fsu.fr/Future-loi-d-avenir-sur-l.html>



Communiqué

Future loi d'avenir sur l'agriculture : le Comité lance des ateliers thématiques en faveur de l'enseignement agricole public



Date de mise en ligne : vendredi 26 octobre 2012

- Nos Actions - Communiqués -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Comité Permanent de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public (CPDDEAP), s'est réuni ce mercredi 24 octobre au Sénat.

La loi de finances rectificative de cet été a permis de débloquer 50 emplois supplémentaires d'enseignants pour la rentrée 2012 et le projet de loi de finances pour 2013 prévoit la création de 250 emplois supplémentaires.

Le Comité se félicite de ces décisions qui interviennent après de trop nombreuses années de suppressions de postes qui ont organisé l'assèchement de l'enseignement agricole public. Il regrette néanmoins que, contrairement au souhait qu'il a régulièrement exprimé, l'intégralité des emplois créés ne soit pas destinée à l'enseignement public, et que la situation critique des emplois non enseignants n'ait pas été prise en compte.

Le Comité, fidèle au double objectif qui avait présidé à sa création en 2009 - défendre et développer l'enseignement agricole public - a décidé d'organiser des ateliers thématiques de l'enseignement agricole public.

Il entend ainsi, fort d'une expertise renforcée par les opérations-vérité menées en région dans les établissements en 2011, être force de propositions alors qu'une loi d'avenir sur l'agriculture est en préparation.

Ces ateliers thématiques seront organisés sur le terrain au cours du premier semestre 2013. Ils se feront en lien avec les Comités régionaux qui ont vu le jour dans près de la moitié des [régions](#). Les deux premiers thèmes retenus sont « **le rôle des exploitations pédagogiques des lycées agricoles** » et « **Alimentation et sécurité sanitaire** ».

Ces ateliers donneront ensuite lieu à une rencontre nationale de synthèse et de restitution afin de formuler des propositions et d'être pleinement partie prenante dans l'élaboration de la future loi.

Le Comité compte d'ailleurs solliciter une audience auprès du Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et auprès de la Ministre de l'égalité des territoires et du logement.

Le Comité Permanent de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public
Le 25 octobre 2012

Post-scriptum :

Étaient présents ou représentés :

Pour EE-LV : Marie-Christine Blandin, sénatrice du Nord (représentée) ; Pour la FCPE : Marie-Laure Schneider, Nathalie Cuenin ; Pour la FNAF-CGT : Roger Perret, secrétaire national ; Pour le PCF : Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice des Hauts-de-Seine, -Xavier Compain, responsable agriculture, pêche et forêt ; Pour le PS : Nathalie Chabanne, députée des Pyrénées-Atlantiques, Martine Faure, députée de Gironde (représentée) ; Pour le Snetap-FSU : Jean-Marie Le Boiteux, Secrétaire Général et des élus des régions Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Pays de Loire et PACA.

Étaient excusés : Thomas Vaucouleur pour le SYAC-CGT, Régis Hochart pour la Confédération paysanne ; Jean Mouzat pour le MODEF.